



UNION
NATIONALE DES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES

Pôle Education Formation Loisirs

PH

**Audition de Rémy Guilleux, administrateur de l'UNAF
par la commission des affaires culturelles et de l'éducation
de l'Assemblée Nationale.**

**Mission d'information sur les rythmes de vie scolaire dans le primaire
*Le jeudi 20 mai de 9 h 15 à 11 h 30***

**1. Historique des positions de l'UNAF concernant les rythmes de vie scolaire
dans le primaire**

Dès 1953, le CA de l'UNAF se prononce sur la durée des vacances scolaires, qui doit prendre en compte l'intérêt de l'enfant et non des considérations économiques et touristiques¹.

En 1959, une enquête auprès des UDAF traite pour la première fois du rythme hebdomadaire et quotidien de l'enfant en primaire, avec le constat souvent d'une certaine fatigue de l'enfant imputable au non respect de son rythme biologique.

En 1972, l'UNAF met l'accent sur l'importance du rythme scolaire quotidien où l'heure de cours doit dépendre de l'âge de l'enfant et de la discipline enseignée.

En 1996, l'UNAF fait appel au Professeur MONTAGNER (Directeur du laboratoire de psychophysiologie de la Faculté des Sciences de Besançon et directeur d'un laboratoire de recherche à l'INSERM) et mène une réflexion de fond sur les rythmes de l'enfant, avec une prise de conscience de journées et semaines trop chargées dans le primaire et de la responsabilité des parents face au manque de sommeil et à une suractivité qui nuit à son équilibre.

En 2008, l'UNAF, consciente de la responsabilité des parents concernant le sommeil des enfants et des adolescents, coproduit avec le réseau Morphée (réseau de pédopsychiatres et de médecins spécialistes du sommeil) et l'Académie de Paris un DVD – rom interactif et multimédia sur le sommeil.

¹ Familles – Quatre-vingts mots clés : 1945-1995 : l'UNAF a cinquante ans

Ce DVD « Sommeil de l'enfant et de l'adolescent », partant du constat que 14 % des enfants d'âge scolaire ont des difficultés d'endormissement et que les adolescents ont perdu en 30 ans 2 à 3 heures de sommeil par nuit, offre des réponses claires sur le sommeil. Il permet aux parents d'être mieux armés pour aider leur bébé, leur enfant, leur adolescent à prendre des bonnes habitudes de sommeil, avec des conséquences positives sur leur équilibre psychique, leur développement intellectuel, leur faculté de concentration, leur relation aux autres...

Les principes fondamentaux qui sous-tendent les positions de l'UNAF sont les suivants :

Le bien-être de l'enfant doit être premier :

- Les considérations touristiques et économiques ne doivent pas rentrer en ligne de compte.
- La journée doit être équilibrée et légère, adapté à l'âge de l'enfant.
- La durée d'heure de cours doit prendre en compte l'âge de l'enfant et la discipline enseignée.
- Le sommeil de l'enfant doit être régulier (heure du coucher et heure du lever identique toute la semaine), avec un nombre d'heures de sommeil correspondant aux besoins de son âge.
- Une sur-sollicitation de l'enfant (multiplication des activités sportives, d'éveil, des activités intellectuelles) est à éviter.

La vie de famille doit être facilitée :

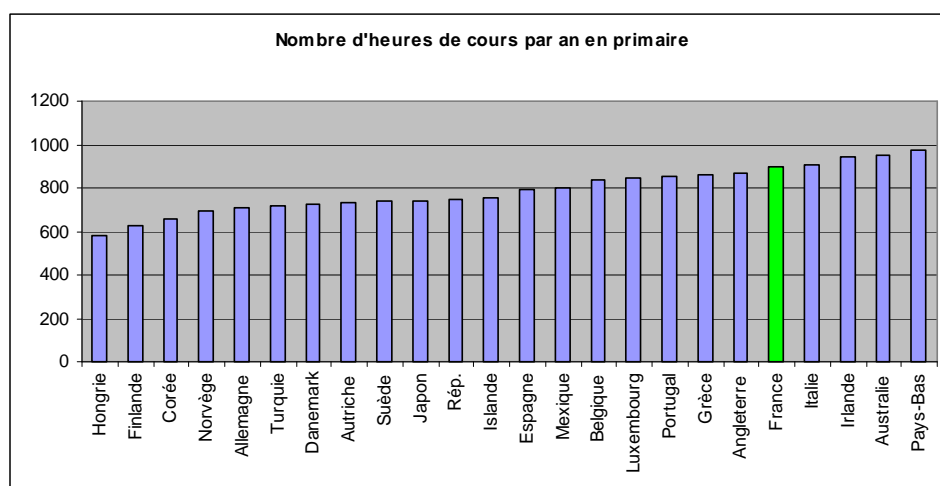
- Les débuts de vacances doivent si possible coïncider avec un week-end.
- Les zonages doivent être limités car lorsque l'un des enfants est en internat dans une autre zone, les vacances en famille ne sont plus possibles.

2. Aujourd'hui : quelles sont les données et l'avis des spécialistes sur la question ?

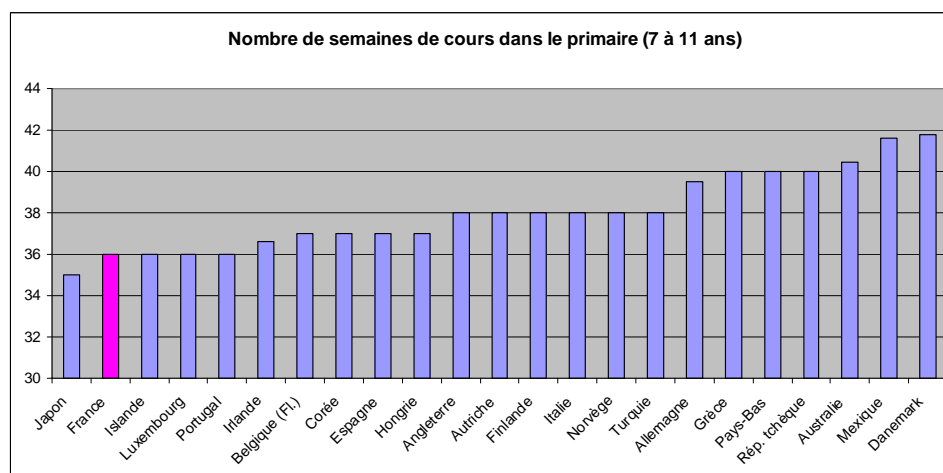
a. Une première question se pose concernant le volume horaire par semaine : 24 heures par semaine en France.

Les chiffres² montrent que par rapport à certains pays d'Europe, et notamment à des pays reconnus pour leurs bons résultats scolaires (Test PISA) comme les pays d'Europe du Nord, les élèves du primaire en France ont :

- Un nombre d'heure de cours sur l'année relativement important : 913 heures

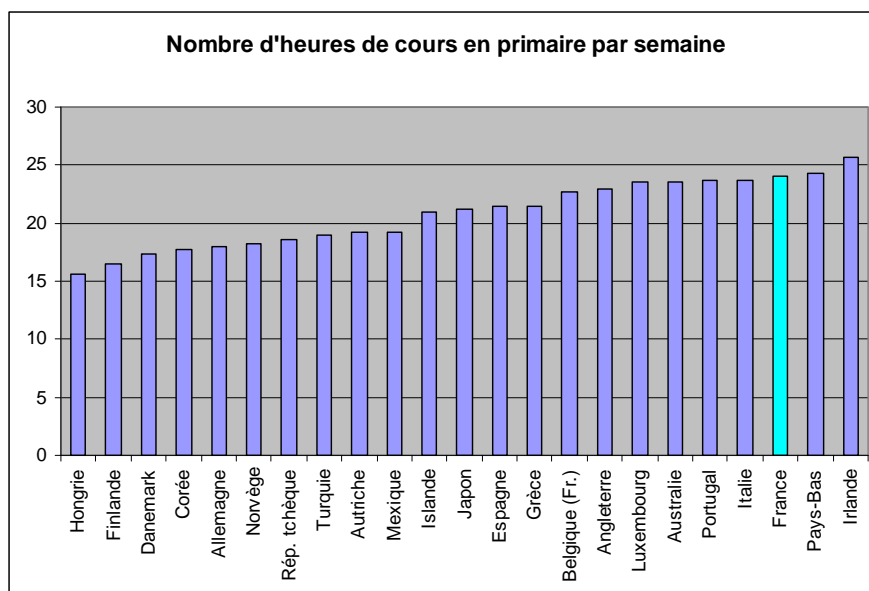


- Parallèlement, le nombre de semaines de cours dans le primaire est relativement faible : 36 semaines.



² OCDE, « Regards sur l'éducation 2008 » Primaire : 7/11 ans

- Le nombre d'heures de cours par semaine (24 heures) est en conséquence un des plus importants de tous les pays analysés³.



Ce nombre d'heures important par semaine engendre fatigue et manque de concentration de la part des élèves du primaire.

Les spécialistes de ces questions comme Hubert MONTAGNER, François TESTU (professeur des Universités en psychologie, Université de Tours), Bruno SUCHAUT (professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Bourgogne), Yvan TOUTOU (chrono biologiste), Pierre BEGUE (chef du service pédiatrique, Hôpital Trousseau), tous deux membres de l'Académie nationale de Médecine, parviennent aux conclusions suivantes⁴:

– **Nombre d'heures par semaine**

Le nombre d'heures de cours par semaine en primaire, bien que ramené à 24 heures (pour les élèves qui ont la chance de ne pas être obligés de suivre les 2h de soutien supplémentaires) est excessif.

³ OCDE, « Regards sur l'éducation 2008 » Primaire : 7/11 ans : division du nombre d'heures de cours dans l'année par le nombre de semaines d'enseignement (tableaux T-D4.1, T-D1.1)

⁴ Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant – Yvan Toutou, Pierre Bégué – Académie nationale de Médecine. Rapport adopté le 19 janvier 2010
L'organisation et l'utilisation du temps scolaire à l'école primaire : enjeux et effets sur les élèves – Bruno Suchaut – Irédu-CNRS Mai 2009

Pour le bien-être de l'enfant, la semaine ne devrait pas comprendre plus de 20h de cours.

– **Nombre de semaines de vacances dans l'année**

Pour l'Académie de médecine : pour tenir compte des rythmes biologiques de l'enfant, il faudrait une année scolaire de 180 à 200 jours (contre 144 jours aujourd'hui), ce qui impliquerait une réduction des vacances scolaires.

Les vacances d'été surtout sont considérées comme trop longues.

D'autant plus que, comme le note Bruno SUCHAUT, les « *travaux des sociologues montrent que les inégalités de connaissances et de compétences entre élèves se créent pendant cette période* ». ⁵

Pour le bien-être de l'enfant, il serait donc préférable de réduire de 2 semaines les vacances d'été afin de pouvoir alléger les semaines de cours.

b. Une deuxième question concerne la répartition des vacances dans l'année

Selon les deux rapports cités ci-dessus :

Pour ménager la fatigue de l'enfant et du fait de la fréquence des maladies infantiles en début d'automne et en milieu d'hiver, l'idéal serait d'alterner de la manière suivante les périodes de vacances et de cours : 7 semaines de cours suivies de 2 semaines de vacances, pendant les vacances de la Toussaint et en février.

De ce fait, l'institut Montaigne dans son récent rapport ⁶ préconise par exemple l'organisation suivante pour les vacances :

- 2 semaines à la Toussaint
- 2 semaines entre le 15 février et le 7 mars avec une réduction des zones à 2 zones.

Pour le bien-être de l'enfant, il serait donc préférable d'augmenter d'une semaine les vacances de la Toussaint et de mieux positionner les vacances de février, au milieu de l'hiver, avec une réduction inévitable du nombre de zones de 3 à 2.

c. Une troisième question se pose concernant la durée journalière de cours et le nombre de jours de travail dans la semaine.

Une journée de 4h à 5h de cours est considérée par les spécialistes de l'étude des rythmes chrono-biologiques de l'enfant comme préférable à cet âge (6/10 ans) à une journée de 6h. ⁷

Les semaines de 4 jours, 4,5 jours ou 5 jours ont fait l'objet de recherches et d'évaluations, ainsi que l'organisation du week-end en un jour et demi ou en deux jours :

⁵ L'organisation et l'utilisation du temps scolaire à l'école primaire : enjeux et effets sur les élèves – Bruno Suchaut – Irédu-CNRS Mai 2009 p.11

⁶ Institut Montaigne – Vaincre l'échec à l'école primaire – avril 2010

⁷ Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant – Yvan Touitou, Pierre Bégué – Académie nationale de médecine.

- Les semaines de 4,5 ou 5 jours sont très largement préférables à la semaine de 4 jours, qui désynchronise le rythme de l'enfant et a pour conséquence une baisse du niveau de performance en fin de demi-journée⁸.
- Le week-end de 1,5 jour serait préférable au week-end de 2 jours (« *Les performances mnésiques sont meilleures* »⁹)

Certaines familles préfèrent cependant que le week-end soit totalement libre¹⁰.

Pour le bien-être de l'enfant, il serait préférable d'organiser la semaine de cours en primaire sur 5 jours ou 4,5 jours avec des journées de 4 à 5h.

d. Une quatrième question concerne les rythmes journaliers des enfants.

Les experts démontrent que l'attention des enfants est faible en début de matinée, qu'elle croit vers 10h ou 11h jusqu'à 12h et de la même manière qu'elle est faible en début d'après midi et qu'elle croit vers 15h.

Ces rythmes biologiques sont à prendre en compte dans la répartition des cours avec des cours de type activité d'éveil en début de matinée et d'après midi et des cours plus fondamentaux entre 10h et 12h et après 15h.

Pour le bien-être de l'enfant, le programme du primaire devrait prendre en compte ces rythmes.

⁸ Dévolvé, Davila 1996, Les effets de la semaine de 4 jours sur l'élève - Enfance 1996 n°5 pp 400-407
Fotinos, Testu 1996, Aménager le temps - Hachette

⁹ Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant – Yvan Touitou, Pierre Bégué – Académie nationale de médecine.

¹⁰ Un sondage IPSOS en septembre 2009 montrait que « les trois-quarts des parents d'élèves (76%) considèrent que la suppression de l'école le samedi matin est globalement une bonne chose et les parents d'élèves sont majoritairement favorables à ce que le temps scolaire s'organise sur 4 jours (58%), les lundi, mardi, jeudi et vendredi, plutôt que sur 4 jours et demi (40%) avec le mercredi matin en plus » . (<http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/2887.asp>). Ces sondages sont cependant à considérer avec précaution, car ils ne présentent pas aux sondés l'avis des spécialistes des rythmes biologiques des enfants. Un sondage présentant au préalable les recommandations des spécialistes obtiendrait sans doute des résultats différents.

3. Faciliter la vie de famille et les relations familles / école

Pour l'UNAF, le bien-être de l'enfant doit être premier.

Mais les familles vivent des contraintes qu'il est nécessaire de prendre en compte.

L'organisation des rythmes scolaires doit dès que possible intégrer ces contraintes notamment concernant l'organisation du périscolaire.

Une réduction du temps de classe journalier (par exemple sortie à 15h30 au lieu de 16h30) nécessiterait en effet une prise en charge accrue des enfants en périscolaire, jusqu'à ce que les familles puissent venir les chercher.

(Notons qu'actuellement les trois quart des parents viennent chercher leur enfant en primaire à 16h30¹¹).

Cet accueil en périscolaire devraient s'organiser autour de moments d'études surveillées mais aussi d'activités libres ou d'activités sportives, artistiques, proposées aux enfants sans surcoût pour les familles.

Cela nécessite que les acteurs impliqués : collectivités locales, associations ... mais aussi familles, parents se réunissent pour réfléchir à l'organisation de ces temps de l'enfant.

L'école devrait être une **école « ouverte »** avec des temps d'échanges, des temps festifs, des temps d'activité non exclusivement pédagogiques et des acteurs partenaires.

Une réorganisation des rythmes de primaire demande aussi que les grandes organisations du travail débattent autour de ces questions. Le rythme du travail des parents devraient pouvoir prendre en compte celui des enfants (et non l'inverse). Une réflexion sur la concordance des temps est à mener.

L'école le samedi matin, ou certains samedi matin, pourrait être à nouveau questionnée. C'est en effet un moment privilégié d'échange parents / enseignants et entre parents. La majorité des parents ne travaillent pas le samedi matin et c'est donc souvent le seul jour où ils peuvent venir à l'école, pas uniquement pour parler des problèmes de l'enfant mais aussi partager avec lui un « moment » d'école.

¹¹ DRESS – Etudes résultats n°611 novembre 2007.

4. En conclusion pour l'UNAF :

Pour prendre en compte en priorité le bien-être de l'enfant, l'UNAF considère donc qu'il serait préférable d'organiser de la manière suivante le temps scolaire du primaire :

- Des semaines de 5 jours (avec le samedi matin) ou 4,5 jours de cours (avec le mercredi matin).
- Des journées de 4 à 5 heures de cours.
- 2 semaines de vacances à la Toussaint et 2 semaines de vacances en février (entre le 15 février et le 7 mars), ce qui reviendrait à réduire les zones à 2 zones.
- Une réduction des vacances d'été de 2 semaines.
- Une prise en compte des rythmes journaliers de l'enfant dans la répartition des cours fondamentaux et des activités d'éveil (cours fondamentaux entre 10h et 12h et après 15h).

Un cadre national devrait être donné avec des possibilités d'aménagements locaux justifiés.

Si ce schéma d'organisation du temps scolaire est pris en compte :

- Un accueil périscolaire étendu devrait être organisé en conséquence.
- Les collectivités locales, les associations, les familles, les parents ... doivent pouvoir se réunir et participer à sa mise en œuvre. Davantage d'activités sportives et culturelles devraient être offertes à tous les enfants.
- Les partenaires des organisations du travail doivent mener une réflexion sur la concordance des temps du travail et de l'école.